

## COMPTE RENDU DU CHS CT du 07/12/2021

Pour ce dernier CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) de l'année 2021, 8 points étaient à l'ordre du jour :

1/ Le Procès Verbal de la séance du 30 septembre 2021 est adopté.

2/ Covid 2019 : point d'information :

À ce jour il y a trois collègues déclarés positifs au Covid 2019 et trois cas contact placés en quarantaine.

Suite aux annonces gouvernementales du 6 décembre 2021 et à la cinquième vague, il faut retrouver les gestes barrières, le port du masque doit être scrupuleusement respecté.

Le télétravail pour cause sanitaire fait son grand retour avec trois jours maximum et sous réserve des nécessités de service et donc de l'accord du responsable.

Autant dire que pour certains le passage à trois jours de télétravail s'annonce encore difficile.

En tous cas, notre département est équipé en matériels informatiques, c'est déjà ça...

3/ La directrice nous a présenté les fiches de restructurations des services liées au NRP saison 3.

Nous avons donc listé les nombreux risques engendrés par ces différentes fermetures ou fusions de services (risques routiers, risques psycho-sociaux) qui vont concerner pas mal d'agents.

2022 sera encore une année difficile pour beaucoup d'entre nous et les membres du CHSCT vont s'attacher à colmater (à défaut de réparer) les conséquences en tous points désastreuses de ce NRP.

Mme Ampe se félicite que 70 à 80 % des agents impactés soient « satisfaits » de leur nouvelle situation de travail.

En tant que membres du CHSCT, nous ne pouvons pas nous satisfaire de ce score qui devrait être de 100 % et qui laisse encore trop d'agent dans la difficulté.

Là aussi les membres du CHSCT seront vigilants pour améliorer le sort des collègues restés sur le carreau.

Nous aurons le plaisir de participer, au printemps, à un CHSCT spécial pour la création du centre de contact de Decazeville. On vous tiendra informé de la mise en place de ce dernier qui s'annonce difficile.

En effet, ce genre de service n'attire pas les foules !!! On se demande bien pourquoi !!

4/ Nous avons étudié le rapport de l'ISST, M Durantin, sur l'immeuble du CFP de Rodez.

Beaucoup de choses à dire et tellement de choses à faire pour le BIL que nous referons un point au CHSCT du printemps, afin de vérifier l'avancée des divers travaux. Nous serons extrêmement vigilants sur ce point.

Ce rapport précise qu'aucun agent du site ne possède l'habilitation électrique. Ce manque se retrouve aussi sur d'autres sites du département. Un recensement des volontaires sera effectué en début d'année.

A votre bon cœur messieurs dames !!!

5/ Nous avons examiné les comptes rendus des formations « maniement des extincteurs » et « apprendre à mieux communiquer au travail ».

La formation sur le maniement des extincteurs a été bien suivie. La nécessité de cette formation n'est plus à prouver, car elle répond à un véritable besoin.

Les retours sur la formation « apprendre à mieux communiquer au travail » sont globalement positifs. Si le thème est intéressant et mérite d'être renouvelé, la formation en elle-même a un coût budgétaire élevé. C'est pourquoi d'autres pistes sont étudiées.

**6/** Nous avons abordés 3 fiches de signalements.

Nous tenons à rappeler qu'il ne faut pas hésiter à faire une fiche de signalement en cas de problèmes sur le lieu de travail. Trop de faits graves restent non signalés et ainsi sans réponses.

**7/** M Boyer nous a fait un point sur l'immobilier du CFP de Rodez, pour lequel, finalement, les 300 fenêtres seront changées en 2022, soit la totalité des ouvrants.

Concernant le CFP de Millau, des travaux seront effectués pour accueillir la nouvelle trésorerie hospitalière, notamment pour la réception du public et l'évacuation des personnels (sorties de secours).

**8/** Questions diverses :

– 2 déclarations d'accident de service ont été abordées.

– Une nouvelle campagne DUERP va être effectuée en 2022 pour une mise en place en 2023.

– Les parkings à vélo pour Villefranche et le CFP de Rodez ont été reçus et seront placés prochainement.

– Une consultation est en cours pour l'utilisation des fonds exceptionnels (41834 €) pour l'amélioration des conditions de travail. Pour l'instant aucun retour des agents.

M REGOURD attends vos suggestions !!

Enfin, nous vous rappelons que le registre hygiène et sécurité dématérialisé est accessible dans Ulysse 12, rubrique : les agents/conditions de vie au travail/CHSCT/Registre. **N'hésitez pas à l'utiliser !**

**N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés. Surtout en ces temps de grands changements.**

### **Les représentants Solidaires Finances Publiques au CHS CT de l'Aveyron**

Hélène DENOIT-FREY, Michèle LAURE, Ludovic DELCLOS, Julien SCHOUMAKER, José VAZQUEZ,  
François HEMONET (secrétaire).